

les billes et qui dit: «Si vous ne jouez pas selon mes règles, je vous les enlève.» Qu'a-t-il dit? Qu'il y aurait confrontation, qu'il n'y aurait plus de démocratie directe, plus de collaboration. Monsieur l'Orateur, cela me semble une des choses les plus remarquables que puisse dire un député de l'opposition. Je comprendrais qu'il dise: «Voyez, lorsque vous présenterez une mauvaise mesure, nous nous y opposerons vigoureusement.» Mais s'il déclare qu'on s'opposera jusqu'au bout à toutes les mesures législatives, à n'importe quoi, bon ou mauvais pour le public, et qu'on punira le public canadien ce qu'il estime être les fautes du gouvernement, cela me semble aller trop loin.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Qu'il s'amuse à faire mon portrait, peu m'importe, mais je lui demanderais de ne pas me faire dire des choses que je n'ai pas dites, comme que nous nous opposerions aux bons projets de loi.

M. Roberts: Ma foi, monsieur l'Orateur, je n'ai pas voulu attribuer de propos au député. Il a dit qu'il y aura confrontation, frustration, grève du zèle, mais pas de démocratie directe. S'il répond que telle n'est pas son intention, qui se livrera à ce jeu selon lui? Le gouvernement? D'où viendront l'obstruction et la confrontation? Voilà qui m'amène au dernier rôle joué par le député de Winnipeg-Nord-Centre. J'espère qu'il me passera une observation un peu frivole. A la fin, il m'est vraiment apparu comme ce vieux bonhomme aimable qui habitait autrefois Allen's Alley, au spectacle de Fred Allan, Digby O'Dell, le sympathique entrepreneur de pompes funèbres...

Des voix: Bravo!

M. Roberts: ... car il souligne constamment son désir de préserver les traditions parlementaires. Digby O'Dell a assisté à l'embaumement.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le chef de l'opposition veut prendre la parole pour poser une question si le député y consent.

M. Roberts: Oui, monsieur l'Orateur, j'y consens.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, comme on a qualifié le député de Winnipeg-Nord-Centre d'entrepreneur de pompes funèbres, je me demande ce que le député croit qu'il a enterré.

Des voix: Bravo!

M. Roberts: Ma foi, monsieur l'Orateur, l'opposition a beaucoup parlé de son droit d'examiner et de débattre. Je le dis en toute sincérité—et je parle du député de Winnipeg-Nord-Centre plutôt que l'opposition officielle—elle s'intéresse vraiment non pas au droit d'examiner ou de débattre, mais à celui de gêner et d'entraver.

Elle a découvert une technique à utiliser à la manière des députés irlandais en Grande-Bretagne au milieu du XIX^e siècle, pour bloquer le gouvernement. Sinon, si les députés de l'opposition ne s'intéressent qu'au débat et à un examen complet de la question, pourquoi le député de Winnipeg-Nord-Centre n'a-t-il pas accepté la proposition du leader du gouvernement à la Chambre au sujet de la limite des délibérations en comité, car ainsi, l'opposition aurait eu tout le temps de faire un examen détaillé de la question et d'alerter la presse et le public? A mon avis, il refuse le débat en comité et il exige plutôt des délibérations illimitées à la Chambre, parce qu'il sait qu'ainsi il ne bloquerait pas seulement une mesure législative mais tout le programme du gouvernement. C'est ce qu'il a voulu, faire obstacle à la Chambre. Une seule mesure ne lui suffit pas. Il ne cherche pas seulement à discuter pour agiter le pays. Il veut viser le gouvernement à bout portant. Il veut une arme pour le chantage politique, pour forcer le gouvernement à s'incliner devant l'opposition.

A mon avis, monsieur l'Orateur, notre rôle ne se limite pas uniquement aux discussions et aux débats au Parlement. Notre tâche est d'aligner le Parlement sur les besoins de la nation. Pendant que j'écoutais les députés de l'opposition, une déclaration m'est revenue à la mémoire; elle a été prononcée il y a deux ans par un député conservateur...

Une voix: Vous n'étiez même pas ici à ce moment-là.

M. Roberts: C'est vrai que je n'étais pas ici, monsieur l'Orateur, mais j'avais le plaisir de suivre les délibérations du haut de la galerie. Je me souviens très bien avoir entendu le député Heward Grafftey dire—et ce fut une déclaration que les gens des galeries acclamèrent.